



Déplacement + véhicule de fonction

Par Marleyloulou

Bonjour, je suis actuellement dans le BTP (ferroviaire) j'ai un véhicule appartenant à la société pour faire le trajet maison -> logement en grand déplacement à 3h de chez moi, jusque là tout va bien mais le hic dans l'histoire c'est qu'ils vont me loger à 1h du chantier, c'est à dire que le matin je vais devoir faire 1h de route du gîte au chantier et le soir pareil pour rentrer, sachant que je travaille 8h30 dans la journée et si on y ajoute les 2h et quelques de route ça commence à faire beaucoup.. ai-je le droit à un dû ou est ce que cela se fait totalement en toute légalité ? partir à 7h pour rentrer à 18h au soir.. c'est pas joyeux.

Merci pour vos réponses, cdt.